

Dyslexie | Dysorthographe

Définition

La dyslexie/dysorthographe est un **trouble durable** de l'**apprentissage** de la **lecture** et de l'**écriture**. Elle affecte la capacité d'**identification** et de **production** des **mots**. Ces difficultés à reconnaître facilement et précisément les mots, les faibles capacités en orthographe et en épellation nuisent à la compréhension et à la production écrite de façon plus ou moins importante. En lecture, notamment les difficultés de compréhension de textes sont donc la conséquence de la mauvaise maîtrise de l'identification des mots écrits. Si le texte est lu à l'élève, il en comprend le sens.



Ce trouble ne peut pas être expliqué par un déficit intellectuel, neurologique ou de la perception. Il ne peut pas non plus être expliqué par des lacunes dans l'environnement familial ou éducatif, dans les méthodes d'enseignement ou encore par un manque de motivation. Il se manifeste malgré une intelligence moyenne ou supérieure à la moyenne.

Caractéristiques | manifestations

La dyslexie/dysorthographe se caractérise par des **difficultés importantes** qui **persisteront** tout au long du cheminement scolaire malgré un enseignement adapté et des interventions rééducatives. L'élève fera des apprentissages en lecture et en écriture, mais au prix d'une gymnastique intellectuelle et d'efforts importants.

La **performance** de l'élève dyslexique/dysorthographique est de beaucoup **inférieure** à ce qui serait normalement attendu selon son âge, son niveau scolaire et son potentiel intellectuel. Pour un élève de 9 ans et plus, on observe généralement un écart de 2 ans et plus. Pour un élève de moins de 9 ans, l'écart est d'environ 18 mois.

Pour certains enfants, ce trouble spécifique d'apprentissage se manifeste dès le début de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Pour d'autres, il se manifeste un peu plus tard (3^e ou 4^e année), lorsque la complexité et les types de textes augmentent et que l'élève ne peut plus compenser ses difficultés par d'autres moyens comme celui d'anticiper à partir de ses connaissances. Quel que soit le moment où les manifestations de la dyslexie deviennent plus évidentes, ce n'est pas avant 2 années au primaire que l'élève sera identifié comme étant dyslexique.



Interventions

Afin de favoriser la progression des apprentissages de l'élève et le développement de ses compétences, des **mesures d'adaptation** permettant de compenser ses difficultés sont mises en place dans la classe selon les besoins identifiés. Par exemple, les textes qui seront travaillés en classe peuvent être distribués à l'avance et lus à la maison avec le soutien des parents. Un autre exemple serait de diminuer la longueur des textes à lire ou encore de permettre à l'élève d'enregistrer ses réponses plutôt que de les écrire. Tout dépend du degré de sévérité du trouble et des difficultés particulières de l'élève.

Parallèlement aux adaptations en classe, d'autres mesures sont prises. Toujours selon les besoins spécifiques de chaque élève identifié, des **interventions** plus **spécialisées, orthopédagogiques** ou **orthophoniques** sont mises en place tout en tenant compte des besoins des autres élèves de l'école et des ressources disponibles. Ces interventions sont structurées selon les difficultés de chacun quant à l'identification et la production de mots.

Interventions (suite)

À titre d'illustration, il pourrait s'agir d'un programme visant le développement de la conscience phonologique (ex. : identifier le nombre de syllabes ou de « sons » à l'intérieur des mots).

Les **parents** ont également un rôle important à jouer auprès de leur enfant qui présente une dyslexie/dysorthographe. Ils sont un soutien considérable dans l'aide à apporter à la maison lors de la période de devoirs et de leçons entre autres. Les suggestions suivantes, par exemple, pourraient être très aidantes.

- Féliciter l'enfant à la moindre réussite. Ne pas insister sur ses échecs. Être honnête avec son enfant, ne pas lui dire que tout est bien alors qu'il s'aperçoit qu'il a un problème avec sa façon d'apprendre.
- Faire de la lecture alternée : à haute voix l'enfant et le parent lisent une phrase ou un petit paragraphe à tour de rôle.
- À l'occasion, offrir des bandes dessinées ou des livres à courts textes (blagues, revues qui intéressent l'enfant, feuillets publicitaires...).
- Lire en s'attardant aux mots-clés, aux idées principales.
- Quand l'enfant ne lit pas le bon mot, mais que celui-ci a du sens, le laisser terminer sa phrase et faire la correction ensuite.
- On lit un bout du texte (seul ou ensemble) et on devine la suite. La suite de la lecture nous dira si nous avons raison ou pas.
- Faire des groupes qui ont du sens dans la phrase (ex. : « Mon frère et moi / marchons / près de la rivière. » et non « Mon frère et / moi marchons près / de la / rivière. »).
- Distinguer « b », « d », « p », « q » est encore important.



À qui s'adresser pour un diagnostic

À l'équipe multidisciplinaire de l'école : enseignant, orthopédagogue, orthophoniste et psychologue.



Pour en savoir plus

- Association des orthopédagogues du Québec : <http://www.ladoq.ca/>
- Institut des troubles d'apprentissage : <http://aqeta.qc.ca/>
- Association canadienne de la dyslexie : <http://www.dyslexiaassociation.ca/francais/mandat.shtml>
- Ensemble pour la réussite des élèves ayant un trouble spécifique d'apprentissage de la lecture (TSAL) : <http://www.patrickjjdaganaud.com/4.2-ASS-SERMENT%20D%27HYPATIE/z-OUTILS%20ORTHO/ENSEMBLE%20%20C9VALUATION%20TSAL-atelier209-309-2.pdf>

